

Association « Transparence Citoyenne »

A l'attention du Président

Affaire suivie par :

Céline Debuiche

Courriel : juridique@mairie-juvisy.fr

OD/CD/2024-84

Juvisy-sur-Orge, le 03 septembre 2024

Objet : Demande de communication des notes de frais du Maire

Monsieur le Président,

Concernant votre demande de communication des notes de frais du Maire, je tiens à vous préciser que lors de ma prise de fonction, je n'ai pas souhaité instaurer et faire usage des frais de représentation. Il en est de même concernant les frais de déplacement.

Ensuite, s'agissant des frais de restauration, je tiens à vous aviser que, respectueuse des deniers publics, j'ai pour principe de prendre en charge personnellement ces frais quand j'invite des habitants ou des collaborateurs. Il y a quelques rares exceptions à ce principe qui se justifient pour des raisons d'agenda par l'organisation de déjeuner avec des plateaux repas. Comme vous pourrez le constater en détaillant le document ci-joint, vous vous apercevrez qu'il peut m'arriver d'organiser des rendez-vous de travail sur le temps de déjeuner avec des présidents de collectivités (EPT Grand-Orly Seine Bièvre, Département et Métropole) mais aussi l'an passé avec le Maire de notre ville jumelée en Allemagne. Dans ces cas précis, lesquels sont exceptionnels, le déjeuner est pris en charge par la Ville. Il peut s'agir soit d'un repas dans un restaurant du secteur, soit de plateaux repas que nous partageons en mairie. Je tiens aussi à préciser que lorsque je reçois une personnalité, je souhaite y associer son chauffeur. Vous le constaterez, ces dépenses sont tout à fait contenues.

Vous trouverez en PJ, le tableau concernant les frais de restauration demandés. Je me tiens à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Très sincèrement



Maire de Juvisy-sur-Orge

Lamia BENSARSA REDA